Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261006-D202608103-DE

Commune de Paimpont

Nombre de Conseillers	
Afférents au conseil municipal	19
En exercice	19
Présents	16
Absents	3
Exclus	0
Votants	19

Date de la convocation : 22/09/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
2026/08/103

Séance du 30 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le trente septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en salle des mariages en séance ordinaire.

Étaient présents : Mesdames, DESMARS Claire, PAQUERIAUD Marie-Laure, PETIT Emmanuelle, GERNIGON Christèle, SAVATIER BOISBOUVIER Fabienne, MERCIER Gaëlle, ROUAULT Aurélie, GUERIN Françoise, JAMIN Lydie, FILATRE Renée et messieurs LEFEUVRE Alain, ROLLAND Aurélien, MOINERAIS Marc, DANION Stéphane, PERRIN Evan, HAUPAS Patrick conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Monsieur GUERIN Didier, monsieur DESSA Julien et monsieur LANNUZEL Pierre-Yves.

Était absent :

Ayant donné pouvoir : Monsieur GUERIN Didier à monsieur LEFEUVRE Alain, monsieur DESSA Julien à madame DESMARS Claire et monsieur LANNUZEL Pierre-Yves à monsieur HAUPAS Patrick.

DELIBERATION 2026/08/103 : TOURISME - POSE D'UNE PIERRE LEVEE DANS LE CADRE DU TROBREIZH DE DOL-DE-BRETAGNE A VANNES.

Rapporteur : Patrick HAUPAS

CONTEXTE : La commune a été sollicité pour l'installation d'une pierre levée par l'association « Mon Tro Breizh » pour le circuit Dol-De-Bretagne – Vannes.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet porté par l'association **Mon Tro Breizh®**, en partenariat avec l'UNICEM Bretagne et l'Association Indication Géographique Granit de Bretagne, visant à matérialiser l'itinéraire du Tro Breizh® par l'installation de « Pierres Levées » dans les communes traversées,

Vu l'avis favorable de l'architecte des bâtiments de France en date du 31 aout 2026,

Considérant que le Tro Breizh® constitue un itinéraire de grande randonnée permettant de valoriser le patrimoine, les paysages et les communes bretonnes traversées,

Considérant que l'installation d'une « Pierre Levée » sur la commune de Paimpont permettra de matérialiser le passage du Tro Breizh®, d'identifier la commune auprès des randonneurs et de contribuer à la valorisation de son patrimoine et de son identité bretonne,

Considérant qu'il est prévu d'installer cette pierre levée en granit beige à l'entrée de l'esplanade dans le prolongement des aménagements récents,

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-213502115-20261006-D202608103-DE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Article 1 :

EST favorable à la mise en place d'une « Pierre Levée » (projet développé par l'Association *Mon Tro Breizh*, l'Association *Indication Géographique Granit de Bretagne* et *l'Unicem Bretagne*) sur l'itinéraire du *Tro Breizh®* qui traverse la commune et transmet à l'Association *Mon Tro Breizh*.

Article 1 :

S'ENGAGE sur un financement communal à hauteur de 3 000 euros nécessaire à la pose de la « pierre levée ».

Le Maire,
Alain LEFEUVRE

MAIRIE de PAIMPONT
35 (Ille-et-Vilaine)
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Le Secrétaire de séance,
Patrick HAUPAS